

THEME:

**EXPLOITATION ET FISCALITE MINIERE AU
NIGER**

CHAIBOU DJIBO SAMBO

INGENIEUR EN CHEF DES MINES

**SPÉCIALISTE EN EVALUATION
ECONOMIQUE DES PROJETS MINIERS**

**CHEF DE DIVISION EXPLOITATION
MINIERE**

PLAN

I. FISCALITE MINIERE

II. EXPLOITATION MINIERE

La Législation Minière

- La constitution:

L'article 148 de la constitution stipule que: les ressources naturelles et du sous-sol sont la propriété du peuple Nigérien

La constitution impose la transparence dans les industries extractives à travers l'article 150

- La loi Minière:

la prospection, la recherche, l'exploitation, la possession, la détention, la circulation, le commerce et la transformation des substances minérales ou fossiles et le régime fiscal applicable à ces activités sont régis par les dispositions de la loi minière

La Législation Minière, suite

- **La loi des grands projets miniers:**

Cette loi date de 2008, elle accorde des avantages aux grands projets miniers,

- investissement: 300 milliards de fcfa minimum
- Création de 800 emplois au minimum

- **Le Code minier communautaire de l'UEMOA**

C'est une loi supranationale qui s'impose à tous les Etats Membres, Les Etats doivent adapter leur loi minière au code minier communautaire

Les Textes d'Application de la Loi Mini ère

- Le d écret N°2006-265/PRN/MME Du 18 ao ût 2006
- Les conventions mini ères
- Les arr êt és

Fiscalité minière

- **REDEVANCE SUPERFICIAIRE**

Toute personne physique ou morale qui présente une demande concernant un titre minier est assujettie au paiement d'une redevance superficielle annuelle dont les taux sont fixés dans la loi minière

Fiscalité minière, suite

- **REDEVANCE MINIERE**

Les substances extraites sont soumises à une redevance minière dont l'assiette est la valeur marchande du produit final et liquidée à l'occasion de la sortie du stock en vue de la vente

Fiscalité minière, suite

- **DROITS FIXES**

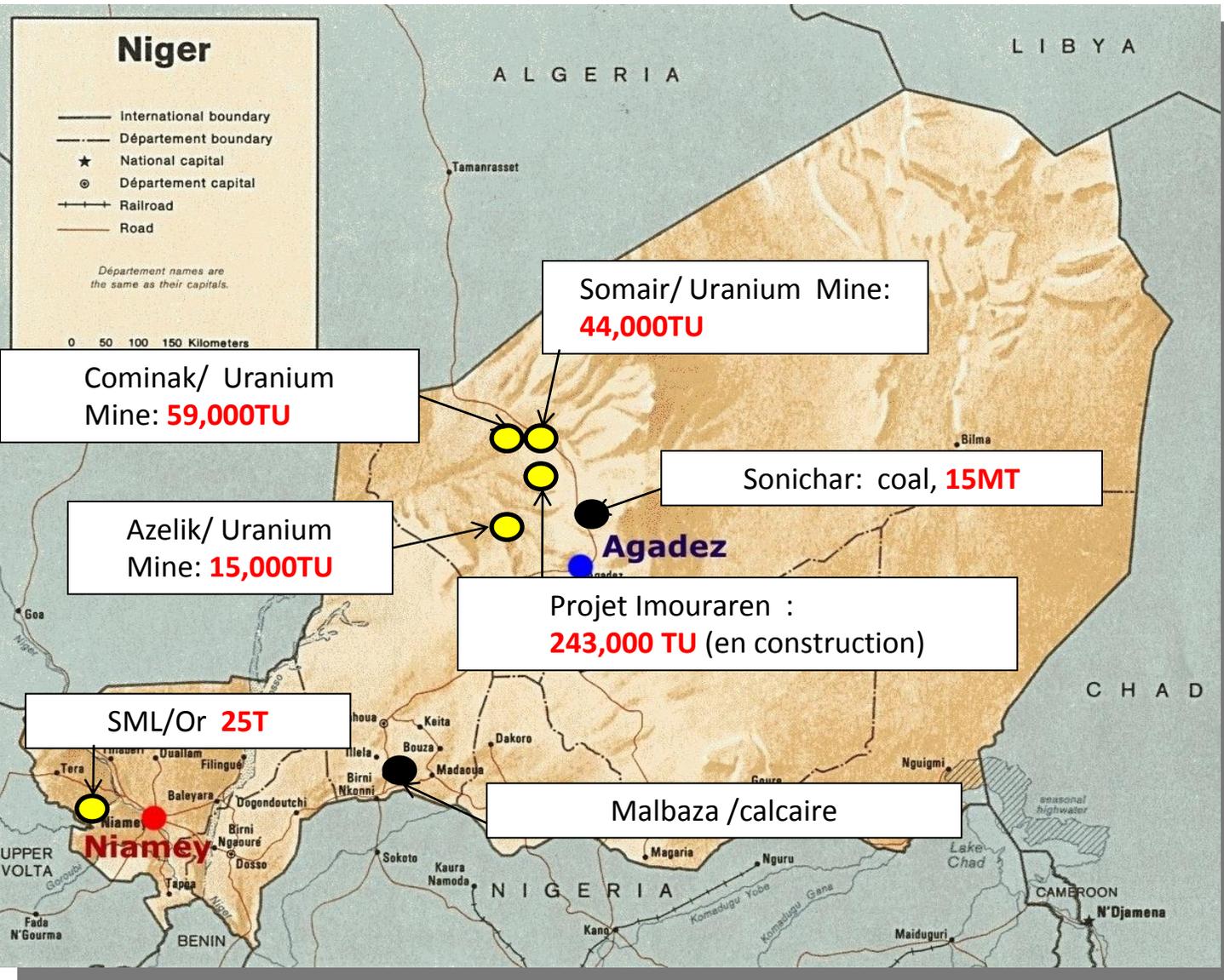
Toute personne physique ou morale qui présente une demande concernant l'attribution, le renouvellement, l'extension, la prolongation, la session, la transmission, l'amodiation est assujettie au paiement de droits fixes dont les taux sont fixés chaque année dans la loi des finances

STABILISATION DU REGIME FISCAL

- Les entreprises de recherches ou d'exploitation de substances minières bénéficient de la stabilisation du régime fiscal en vigueur à la date de signature de la convention minière et ce pendant toute la période de validité de cette convention.
- Pendant cette période, les taux, les règles d'assiette et de perception des impôts et taxes demeureront tels qu'ils existaient à la date d'entrée en vigueur de la convention à moins qu'entre temps, les taux aient été abaissés auquel cas le titulaire bénéficie de ces nouveaux taux.

EXPLOITATION MINIERE

Les Gisements en Exploitation



Production industrielle

Uranium:

- **Reserves:** Plus de 300,000TU métal
- **Deux mines en operation:** Somair (1971), Cominak (1978), Somina (2010) en stand bay;
- **Production:**
 - 4,200 TU/an;
 - De 1971 à aujourd'hui: 120,000TU ont été produits;
- **Imouraren mine:**
 - En construction
 - production annuelle: 5,000TU
- **Madaouéla 1**
 - Permis d'exploitation octroyé en janvier 2015

Charbon: Une mine , Sonichar (1980)

reserves: 15 MT

Or: Une mine, SML (2004) dans le Liptako

- Reserves: 25tonnes,
- Production: 1,5 tonnes/an

Ciment: Une carrière, Malbaza (1978)

COMINAK (Compagnie Minière d'Akouta)

- **COMINAK** exploite depuis 1978 des gisements d'uranium profonds, dans le nord-ouest du Niger. COMINAK (Compagnie Minière d'Akouta) a été créée en 1974. Son capital est détenu à 34 % par AREVA, à 31 % par la SOPAMIN (Niger), à 25 % par OURD (Overseas Uranium Resources Development Company Ltd, Japon) et à 10 % par ENUSA (Empresa Nacional del Uranio S.A, Espagne).



COMINAK, Suite

- **LA PLUS GRANDE MINE D'URANIUM SOUTERRAINE AU MONDE**
- La mine est située à plus de 250 mètres de profondeur, avec plus de 250 km de galeries. Son minerai d'uranium a une **teneur moyenne de 4‰** (4 kg d'uranium par tonne de minerai).
- **PRODUCTION DU SITE MINIER**
- En 2015, COMINIAC a produit 1 607 tonnes d'U .
- La compagnie minière enregistre ainsi une production cumulée de plus de 69 507 tonnes depuis le début de son exploitation en 1978.

COMINAK, Suite



- Une fois extrait, il est traité dynamiquement (concassage, broyage fin, traitement chimique, lavage, filtration, séchage et conditionnement) pour obtenir un concentré d'uranium dans une usine sur site dont la capacité de production annuelle s'élève à 2 000 tonnes.

SOMAÏR (SOCIETE DES MINES DE L'AÏR)



Figure 7 : photographie de la fosse de Tamou en exploitation actuellement

- SOMAÏR (Société des Mines de l'Aïr) a été créée en 1968. Son capital est détenu à hauteur de 63,6 % par AREVA et 36,4 % par la SOPAMIN (Société du Patrimoine des Mines du Niger, agence nigérienne assurant la gestion des parts minières de l'Etat nigérien).
- **PRODUCTION : PRES DE 63 300 t DEPUIS LE DEBUT DE L'EXPLOITATION**
- Sur le site, le minerai d'uranium **est extrait en mines à ciel ouvert** à une profondeur de 50 à 70 mètres. Il s'agit d'un gisement sédimentaire horizontal, situé à 7 km au nord-ouest de la ville d'Arlit. Son minerai d'uranium a une **teneur moyenne de 2,8‰** (2,8 kg d'uranium par tonne de minerai).

SOMAIR, suite

- Depuis l'origine, le minerai est traité dynamiquement (concassage, broyage fin, traitement chimique, lavage, filtration, séchage et conditionnement) dans le procédé amont de l'usine située à proximité du site. Le minerai à faible teneur (inférieure à 1%) est quant à lui traité statiquement (lixiviation en tas par voie acide).
- Dans les deux cas, les solutions uranifères sont traitées dans le procédé aval de l'usine dont la capacité a été portée à 3 000 tu/an en 2012 (7,8 millions lb U₃O₈).

SOMAIR, suite

- En 2015, SOMAIR a réalisé une production de **2 509** tonnes d'uranium métal sous forme de concentré d'uranate de sodium. La compagnie minière enregistre ainsi une production cumulée depuis le début de l'exploitation à plus de 63 240 tonnes d'uranium à fin 2015.
- **Une exploitation en phase avec le développement local**
SOMAIR favorise par ailleurs l'accès à des **services sanitaires et sociaux** dans une région isolée et concourt ainsi à l'amélioration des conditions de vie des populations.

SOCIETE IMOURAREN SA

- Découvert en 1966, le gisement d'IMOURAREN se trouve à 160 km au nord d'Agadez et à 80 km d'Arlit, aux confins du sud du Sahara, à 1 200 km de Niamey.
- D'une teneur moyenne de 700 g d'uranium par tonne de roche extraite, le minerai se situe à une profondeur comprise entre 100 et 150 mètres.



activité miniers sur IMCA

IMOURAREN, suite

- La société d'exploitation IMOURAREN S.A. a été constituée : elle est détenue à 66,65 % par AREVA NC Expansion (86,5 % AREVA, 13,5 % KEPCO/KHNP) et 33,35 % par la SOPAMIN.



Emplacement du concasseur primaire

IMOURAREN,suite

Type de mine : à ciel ouvert

Capacité de production d'uranium
nominale : 5000 tonnes/an en moyenne

Durée de vie : 35 ans

Capacité de traitement du minerai :
8 millions tonnes/an

Volume déplacé : 4 milliards de tonnes de
roche et de minerai extrait sur la durée de
vie de la mine

Tehnique : lixiviation en tas par voie acide

IMOURAREN, suite



- Conformément à l'accord de partenariat stratégique entre l'Etat du Niger et AREVA du 26 mai 2014, la mise en exploitation du gisement d'IMOURAREN dépendra de l'amélioration des conditions de marché, les prix actuels de l'uranium n'en permettant pas une exploitation rentable.
- Les travaux de préparation opérationnels et de construction des installations ont donc été interrompus..

IMOURAREN,suite



station de contrôle radiologique,

SOCIETE DES MINES D'AZELIK (SOMINA)

La société SOMINA a été créée en 2007 pour exploiter le gisement d'uranium d'[Azelik](#). La production d'uranium a débuté en 2011

La production devrait atteindre 700 tonnes d'uranium métal en 2011, et monter à environ 2 500 tonnes en 2015



SOMINA,suite

- Le capital de la SOMINA est de 3,5 milliards de Francs CFA, détenu par :
- La [China National Nuclear Corporation](#) (CNNC) pour 37,2 %,
- la [Société du patrimoine des mines du Niger](#) (SOPAMIN) pour 33 %,
- la société chinoise ZXJOY Invest pour 24,8 %,
- la société Korea Resources Corporation (KORES) pour 5 %.



carotte de sondage mine Souterraine SOMINA

SOMINA,suite

- L'usine de la SOMINA est installée à [Azelik](#), à 200 km au sud-sud-ouest d'[Arlit](#) et 150 km à l'ouest de [Tchiroz érine](#), dans la région d'[Agadez](#), et 80 km au Nord d'Ingall



flow sheet de l'Usine de traitement

SOMINA,suite



station de surveillance radiologique TIGART

SOMINA,suite



fûts d'uranate



centenaires d'expédition de l'uranate



Classes construites en 2012



Malade venant du village d'Azelik

SOCIETE DES MINES DU LIPTAKO

- L'OR
- Créé en 1999, la Société des Mines du Liptako (SML) exploite de façon industrielle la mine d'or de Samira Hill, dans la région de [Tillabéri](#), près de la frontière du [Burkina Faso](#) à environ 100 km à l'ouest de [Niamey](#).
- La production est estimée à environ 1 320 kilogrammes d'or en 2011, en baisse par rapport aux années précédentes.
- Le capital de la SML, 0,6 milliards de Francs CFA, est détenu par :
 - La compagnie A Group du Niger pour 75 %, et
 - la [Société du patrimoine des mines du Niger](#) (SOPAMIN) pour 25 %.

SOCIETE DU CHARBON D'ANOOU ARAREN (SONICHAR)



vue de la mine à ciel ouvert

- Le charbon

Le charbon est exploité par la société nigérienne du charbon d'Anou Araren (SONICHAR) qui à une production annuel de 270000 t.

Le charbon est destiné a la production d'électricité.

SONICHAR,suite

- la centrale thermique comprend 2 tranches de 18,8 MW. L'électricité produite alimente les usines de traitement d'uranium d'[Arlit](#) et [Akokan](#), ainsi que les principales villes de la région d'[Agadez](#)



vue de l'Usine

SONICHAR, suite

Le capital de la SONICHAR est de 19,730 milliards de Francs CFA. Il est détenu par :

- l'État du Niger pour 69,3 %,
- la [Banque islamique de développement](#) (BID) pour 10,1 %,
- la [Société des mines de l'Air](#) (SOMA IR) pour 7,9 %,
- la [Compagnie minière d'Akouta](#) (COMINAK) pour 7,9 %,
- la [Société nigérienne de banque](#) (SONIBANK) pour 1,9 %,
- la [Caisse de stabilisation des produits pétroliers du Niger](#) (CSPPN) pour 1,1 %,
- et aussi les sociétés BCN, SNTN, [NIGELEC](#), et SNAR LEYMA.



vue de la mine à ciel ouvert

SONICHAR,suite



dépôt de nitrate d'ammonium



camion destine à la préparation de l'explosif

Les Exploitations Artisanales

- L'or

Il est exploité de manière artisanal dans le liptako sur le site de komabangoug, dans le djado et le tafassasset;

- Le Gypse

Le gypse est produit à Kao dans la région de Tahoua et exporté au Nigeria,

- Le Natron dans la région de Diffa, Dosso et de Zinder;

- le sel est principalement exploité dans la région de Dosso et d'Agadez



MERCI DE VOTRE ATTENTION